

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	31 (1902)
Heft:	(12)
Rubrik:	Rapport général sur la question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation pour la réunion annuelle de 1902

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplément au BULLETIN PÉDAGOGIQUE et ÉCOLE PRIMAIRE, numéro du 15 juin 1902

RAPPORT GÉNÉRAL
SUR LA
QUESTION MISE A L'ÉTUDE
PAR LE
Comité de la Société fribourgeoise d'éducation
POUR LA RÉUNION ANNUELLE DE 1902

L'action de l'instituteur en dehors de l'école et ses relations avec les parents des élèves au point de vue éducatif.

Pour se rendre compte de l'importance et de la nécessité de l'action de l'instituteur au point de vue éducatif, en dehors de l'école, il est nécessaire de considérer la part que l'école moderne réserve à l'éducation. A notre époque, l'école a une tendance bien marquée à devenir utilitaire, à délaisser de plus en plus l'idéal. Cet état de choses découle des conditions sociales dans lesquelles se meuvent les Etats. Ces derniers, comme les individus, sont à la recherche des moyens qui leur permettent de soutenir efficacement la concurrence redoutable que leur font leurs voisins ; or, le principal, l'indispensable moyen est la possession des connaissances techniques propres à chaque profession. Renoncer à l'acquisition de ces connaissances ou ne les posséder qu'imparfaitement, ce serait souscrire à sa déchéance, à son anéantissement. De là, la nécessité pour l'école primaire de procurer aux enfants du peuple les notions dont ils auront si grand besoin plus tard.

Un programme surchargé, transformant plus ou moins l'école

primaire en école préparatoire à toutes les carrières, voire jusqu'à celle des armes, a été l'aboutissement inévitable de l'école primaire moderne. Et le maître, qui a l'obligation de parcourir le vaste cycle des connaissances exigées, n'a que juste le temps indispensable pour disséquer les matières de son manuel et les déposer dans l'intelligence de ses élèves aussi méthodiquement que possible, à la façon des différents objets d'un musée.

L'éducation, avec cette organisation, est forcément reléguée au second plan.

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a bien mérité des familles en soumettant cette question à nos délibérations. Puisse ce rapport faciliter l'action éducatrice des maîtres en dehors de l'école par le moyen de leurs relations avec les parents des élèves.

Mais avant d'aborder la question proprement dite, il nous reste à nous acquitter du devoir de la reconnaissance envers nos collaborateurs, MM. les Rapporteurs des districts.

Tous ont travaillé avec conscience et dévouement, témoignant par là combien la cause de l'éducation leur est chère, et, détail à noter, tous se trouvent avoir adopté à peu près le même plan et formulé les mêmes conclusions.

Toutefois, le travail de M. Monney, rapporteur pour la Gruyère, nous a paru le plus complet; aussi n'avons-nous pas cru pouvoir mieux faire que de le suivre pas à pas, soit pour le fond, soit pour la forme. Nous nous en sommes écarté ici ou là par de légères suppressions et de rares adjonctions. A lui revient donc le principal mérite de ce rapport.

Maintenant que nous nous sommes formé une conviction de l'importance de la question, et le devoir de la reconnaissance accompli, nous allons suivre l'instituteur, en dehors de sa classe, dans ses rapports avec l'autorité et la population au milieu de laquelle il vit; nous le suivrons aussi à l'église et dans son intérieur; nous examinerons ses relations avec les parents des élèves; enfin, nous toucherons à quelques plaies dont souffre notre époque et qui appellent spécialement l'attention des éducateurs.

L'instituteur et les autorités.

La communauté de but, de moyens et de vues doit établir des rapports suivis entre l'instituteur et ses supérieurs. Dans ce commerce, le maître aura à l'égard de l'autorité des manières honnêtes, franches, ouvertes, sans se laisser soupçonner de bassesse et de servilité. Par-dessus tout, il devra témoigner considération et respect à l'autorité religieuse. L'harmonie régnera entre le maître et ses supérieurs. Cette belle harmonie, cette entente lui vaudront l'estime de ceux qui le dirigent et le protègent et contribueront au succès de sa mission. Et l'on

verra qu'il est l'homme de Dieu comme aussi l'homme du peuple

Il entretiendra avec M. le Curé de la paroisse des rapports empreints de confiance et de respect. Il sera son bras droit, et, dans les moments pénibles, le prêtre sera son conseiller, son guide et son meilleur ami.

Le maître d'école fera à son curé quelques courtes visites. Il se mettra proprement, sans affectation ; il aura un air affable, modeste et satisfait. Dans beaucoup de paroisses où l'instituteur vit avec des gens simples et dépourvus d'éducation, la société d'un homme vertueux et instruit est un trésor.

Le syndic est, après le curé, l'homme le plus en vue dans une commune. L'instituteur aura avec lui des relations fréquentes. Il le respectera et ne lui refusera pas un concours dévoué et franc. Peut-être, sera-t-il un jour appelé à remplir les fonctions de secrétaire communal. Il montrera ici de l'exacititude, mettra ses affaires à jour et se formera aux questions communales par une application soutenue. Il se gardera bien de faire l'important et de prétendre qu'il en peut remontrer à tous les membres du conseil communal. Qu'il soit donc prudent, qu'il se montre affable et respectueux, et on saura l'estimer et le respecter. Si parfois, de nos jours, on déteste l'instituteur, à qui la faute ? Cet air guindé, cette pose de demi-savant, qui semblent dire à tous : *c'est moi* ; ces manières affectées qui ne conviennent nullement au fils de la campagne : tout cela ne semble-t-il pas fait pour indisposer contre l'instituteur et les autorités et les parents ?

Si, par malheur, le maître se brouille avec un représentant de l'autorité paroissiale ou communale, il fera ses observations — s'il est dans ses droits — avec politesse, franchise et confiance.

Critiquer les actes des supérieurs serait un manque de tact répréhensible ; vouloir donner des ordres ou des conseils partout : voilà, certes, une chose de bien mauvais ton. « Il faut prendre en pitié, dit M. Barrau, ceux qui, parce qu'ils sont sacrists ou secrétaires, prétendent diriger le curé et le syndic et mènent, disent-ils, la paroisse et la commune. »

L'instituteur fait-il sérieusement sa classe ? Ses élèves sont-ils bien formés ? L'éducation est-elle en honneur ? Dès lors, ses rapports avec la commission scolaire et M. l'inspecteur seront faciles : il lui suffira de se conformer aux prescriptions du règlement général.

Que la meilleure entente règne donc entre l'instituteur et ses supérieurs. Que la politesse, la prudence, la franchise et la confiance soient la règle de ces relations.

Sachons supporter les charges et les embarras ; ne les augmentons pas par la légèreté, la précipitation et l'impatience. D'ailleurs, un homme vraiment digne de ce nom se montre homme et chrétien partout sans doute, mais surtout dans les difficultés et les ennuis.

L'instituteur et la population.

Appelé à remplir ses fonctions dans une commune, l'instituteur fait partie de la population de sa nouvelle localité. Il a avec les habitants des relations plus ou moins nombreuses. Peu à peu, il s'y choisira des amis, il devra se vouer à des œuvres utiles et s'efforcer d'être toujours pour ceux qui le consulteront un conseiller prudent et discret.

Ses débuts dans une nouvelle localité sont toujours un peu difficiles. Surveillons-nous, étudions le peuple dont nous faisons partie. M. le curé sera dans cette circonstance un directeur éclairé : allons lui demander conseil. Nous serons alors avertis ; nous connaîtrons le chemin à suivre et les écueils à éviter. Soyons polis et affables avec tous ; respectons les vieillards, les pauvres, les orphelins ; ne soyons pas avares de courtes conversations, de saluts et d'amabilités. Evitons cependant les familiarités qui engendrent le mépris et les grossièretés de langage qui nous abaissent aux yeux du public. Choisissons de bonnes compagnies, tenons-nous étrangers aux querelles, aux luttes politiques. Ne recherchons pas la popularité ; ne soyons pas grands parleurs ; occupons-nous de ce qui nous regarde, car on ne se repentira jamais de s'être tu, mais on regrettera souvent d'avoir rompu le silence. Donc, arrière les commérages, car « n'oublions pas, dit M. l'abbé Collard, que tous les actes, que les moindres paroles de l'instituteur sont curieusement observés et quelquefois malicieusement interprétés, altérés, défigurés ».

Un instituteur digne de ce nom saura éviter les critiques en ne fréquentant que rarement les foires et les marchés, en ne prenant part à aucune soirée ou veillée dangereuse qui sont, hélas ! le grand écueil de notre jeunesse fribourgeoise. Il sera, avec la grâce de Dieu et de la bonne volonté, le modèle de la population : tous, enfants, jeunes gens, hommes d'âge mûr et même vieillards, devront oser l'imiter.

Il sera l'homme que Dieu a choisi pour être, après le pasteur de la paroisse, le père, le maître, le modèle du public, l'homme que l'on aime à entendre, à rencontrer, que les enfants respectent, que les hommes recherchent.

Cependant, qu'il se mette en garde contre l'amour-propre, cet ardent et mauvais conseiller. L'orgueil peut faire tomber tout le monde, et un orgueilleux ne sait ni commander ni obéir.

« Qu'un ami véritable est une douce chose ! » a dit La Fontaine. Mais, pour cela, il faut que l'amitié soit fondée sur l'estime et la vertu.

Dans une commune où tout le monde doit être égal à nos yeux, nous devons être l'ami de tous ; mais sommes-nous obligés d'être intimes avec tous ? « Non, dit encore M. l'abbé Collard, soyons amis avec tous, familiers avec très peu de gens et intimes avec moins encore. »

Au début de ses fonctions dans une localité, le maître sera appelé à rendre visite à plusieurs familles. Beaucoup de personnes et même des jeunes gens l'attireront dans leur maison, surtout s'il est célibataire. Faudra-t-il refuser ? Non, se serait les froisser ; mais étudions les caractères qui nous recherchent ainsi et soyons prudents avant de nous livrer aux épanchements de l'amitié. Choisissons des amis d'une réputation intacte ; ne fréquentons point les maisons où se trouvent une ou des personnes d'un renom équivoque. Soyons discrets et silencieux pour tout ce qui concerne l'école, les parents et les enfants.

L'instituteur honnête et économique ne sera point un pilier d'auberge. Qu'on le voie rarement dans ces lieux publics où tant d'hommes perdent leur honneur, leur raison, où tant de pères vont dissiper leur fortune, leur argent et chercher la misère et la désolation des familles !

Ses amis l'y entraîneront souvent ; qu'il soit ferme et délicat, car savoir unir la fermeté à la délicatesse est une prudente chose. Certes, il ne faut pas refuser tout jeu ou tout divertissement : ce serait mal agir. Du misanthrope à l'importun, il y a une marge suffisante où peut se mouvoir l'homme qui sait observer les convenances. Sachons seulement nous retirer à temps, et l'on ne tardera pas à nous apprécier et à louer notre conduite. On respecte toujours l'homme qui se respecte.

Nous avons dit plus haut que l'instituteur doit se vouer à des œuvres utiles. Aimé et estimé de tous, la tâche sera facile. S'il est musicien, sa place sera toute marquée à la tête d'une société de chant. Que de bien il peut faire ! Les jeunes gens le suivront, seront heureux de se voir diriger par lui. Il les amènera à l'église, saura les récréer honnêtement et les retiendra au village natal. Il leur inspirera le goût du beau, du bien et de tout ce qui est, en même temps, simple grand et sublime. Le jeune homme abandonnera les jouissances malsaines, les amusements dangereux pour être membre de la société de chant. Il verra que l'on peut bien se récréer décemment.

Ce serait le lieu de parler ici de l'établissement des bibliothèques scolaires. Mais l'instituteur ne saurait rien entreprendre de ce côté sans prendre l'avis de ses supérieurs et surtout sans recourir aux directions de celui qui a charge d'âmes dans la paroisse. D'ailleurs, l'*habitude* de la lecture est une arme à deux tranchants : quel est le maître qui oserait certifier que les lecteurs n'en abuseront pas ?

Toutefois, cette question reste ouverte, et bien qu'elle ait déjà été posée, nous ne sachions pas qu'elle ait été résolue définitivement.

Le maître d'école peut-il encore se rendre utile ? Certes, oui, s'il est lui-même un homme de bien. Avec le consentement de M. le curé et des autorités communales, il pourra donner aux habitants quelques conférences intéressantes sur l'agriculture,

l'arboriculture, l'apiculture et l'hygiène. Il devra, sans doute, s'y préparer sérieusement. Les rapports fédéraux sur le recrutement lui seront un puissant argument dans le développement d'une question d'hygiène. Que de préjugés il peut faire disparaître, que de mauvaises habitudes il a l'occasion de combattre! Nous verrons alors diminuer le nombre des étiolés, des infirmes et des malades.

Un éducateur sage et habile inspirera à la jeunesse l'amour de l'ordre et de l'économie. Il établira à cet effet une caisse d'épargne scolaire. Ses élèves, munis d'un carnet où ils inscriront leurs versements, lui apporteront l'argent qu'ils recevront d'une commission faite ou d'un service rendu, ou encore leurs étrennes du nouvel-an. Les jeunes gens viendront déposer, au fur et à mesure qu'ils les auront réalisées, leurs petites épargnes. Nous verrons alors fleurir la prospérité, l'aisance et le bien-être qui sont le gage assuré d'un heureux avenir.

Hélas ! malgré tout le bien qu'un instituteur peut faire dans une commune, il sera souvent critiqué et bafoué. Que dans sa modestie sincère il se souvienne que le chemin parsemé de roses n'est pas celui du Ciel, et qu' « à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ».

Qu'il soit prudent et courageux et qu'il se rappelle ces paroles de l'*Imitation* : « Que vous importe les discours et les pensées des hommes ? Ce ne sont pas eux qui vous jugeront. S'ils vous accusent à tort, Celui qui voit le fond des consciences vous a déjà justifiés. S'ils vous reprochent des fautes réelles, n'êtes-vous pas heureux d'être avertis, heureux de souffrir une humiliation salutaire ? »

L'instituteur à l'église.

L'instituteur sera un chrétien ferme dans sa foi et édifiant dans ses mœurs. Il pratiquera ses devoirs religieux sans faiblesse comme sans ostentation ; il fera fi des « qu'en dira-t-on ». Il ira à la messe aussi souvent que le lui permettront ses nombreuses occupations. Il donnera partout l'exemple d'une piété solide, éclairée et sincère.

Sa mise et sa tenue seront toujours convenables. Il arrivera à l'heure aux offices et se donnera comme un modèle d'exactitude à toute la paroisse.

Le maître est, par ordre du Règlement général, chargé de la surveillance des enfants à l'église. Il veillera à leur tranquillité dans le lieu saint, punira toute faute d'irrévérence, notera les absences et s'enquerra de leur motif. Qu'il s'assure que les élèves sont venus à l'église avec un livre de piété ou, les plus jeunes, avec un chapelet.

L'instituteur peut être appelé à remplir les fonctions de sacristain, d'organiste ou de maître chantre. Il doit, dans ces diverses fonctions, se montrer dévoué et s'effacer pour faire

valoir ses services. Il sera d'une prudence excessive au lutrin, car les chantres ont un amour-propre très délicat, et les froisser serait amener des discordes dont le contre-coup pourrait agiter une paroisse.

Sa piété et son dévouement ne seront jamais inspirés par l'hypocrisie. Qu'il soit sincère et ferme dans ses convictions et qu'il se tienne au-dessus des critiques qu'entretiennent l'ignorance et le libertinage. « Il ne craindra pas, dit M. l'abbé Collard, de recevoir quelques-unes de ces qualifications prétendues injurieuses qui ne prouvent qu'une chose, c'est que celui qui les donne est un homme sans morale et sans foi, ou, tout au moins, un sot. »

« Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admirer. »

L'instituteur dans son intérieur.

Que dire de l'instituteur dans son intérieur ? De prime abord, on considère la question comme bien secondaire. Détrompons-nous. Tel il sera chez lui, tel il sera ailleurs. Sa vie domestique sera donc un exemple pour tous, son intérieur un modèle.

Celui qui a le bonheur de posséder chez lui des parents peut s'en féliciter. Dans son intérieur, on verra régner l'ordre et la propreté : une main habile et amie pourvoit à tout. Mais l'instituteur célibataire est obligé d'entretenir lui-même son modeste logis et de chercher une pension. Que sa chambre respire la propreté et l'aisance ! Jamais il ne se servira des élèves de l'école — comme le font certains maîtres négligents — pour la balayer et la mettre en ordre. Ce serait une imprudence qui ne manquerait pas de lui attirer des désagréments.

Se mettre en pension : voilà, certes, une affaire bien délicate. Choisissons une maison où l'on se trouve bien, mais simplement nourri.

La difficulté de trouver une bonne pension, le temps perdu avec des amis dans des lieux de jeux amèneront l'instituteur à se choisir de bonne heure une compagne. Ici, qu'il soit prudent, qu'il réfléchisse mûrement et qu'il ne se laisse pas aller à un goût passager ; qu'il tienne compte de l'harmonie et de la convenance des caractères. Il faut savoir se donner une épouse ornée des meilleures qualités et qui comprenne la position d'un instituteur. Elle devra être bonne ménagère, propre, simple, avoir le mépris des vaines parures, et, avant tout, être vertueuse, sinon point de bonheur familial.

Les enfants du maître d'école seront les mieux élevés de la localité. Enfin, dans son ménage, on trouvera les mœurs honnêtes, les manières polies et la propreté sans luxe. L'instituteur aimera alors son petit intérieur, il restera chez lui, il y trouvera ses délassements.

Ne restons jamais oisifs, sachons tirer parti de tous nos moments de loisir : la vie est si courte. La lecture, mais une

lecture saine et honnête, sera pour lui une source de jouissances pures : le cœur et l'esprit en profiteront. Suivant ses goûts et ses aptitudes, il pourra s'adonner au dessin, à la sculpture, à la peinture, à la musique. Mais il ne devra cependant pas s'en faire une passion au préjudice de sa classe. Pendant les vacances, qui empêche l'instituteur de se vouer à l'horticulture ou à l'arboriculture ? Certes, voilà une occupation aussi saine que productive ?

Il ira souvent aussi rendre visite à ses collègues. Pourquoi les jours de congé ne seraient-ils pas consacrés à ces entrevues avec tel ou tel collègue, son voisin ? On s'amuse un brin, on parle de son école, on se donne des directions, on s'encourage mutuellement. Jeunes maîtres, ai-je un conseil à vous donner ? Allez voir vos collègues expérimentés. Ils sauront vous guider, vous encourager. Ouvrez-leur votre cœur et vous reviendrez plus forts, plus habiles et plus aptes.

Notre propre intérêt nous impose de prélever sur nos heures de loisirs quelques instants pour l'étude. Revoir nos méthodes, approfondir les matières étudiées rapidement à l'école normale : voilà ce qui nous empêchera de tomber dans la routine, la négligence et l'engourdissement. Conservons en nous le feu sacré de l'étude que les sollicitations du dehors tendent sans cesse à étouffer, afin d'empêcher nos intelligences de se figer.

Instituteurs, pour charmer vos loisirs, restez dans votre

Petit séjour, commode et sain,
Où des arts et du luxe en vain
On chercherait quelque merveille ;
Humble asile où j'ai sous la main
Mon La Fontaine et mon Corneille,
Où je vis, m'endors et m'éveille.
Sans aucun remords de la veille !

(DUCIS.)

L'instituteur et les parents.

Des relations entre le maître d'école et les parents de ses élèves sont utiles et nécessaires. Si elles sont respectueuses et cordiales, les parents y puiseront l'estime de l'éducation ; ils en comprendront mieux les moyens et ils seconderont l'instituteur avec plus de zèle, de suite et d'intelligence. Ces communications contribueront beaucoup au succès de la classe, à son progrès moral et religieux. Le maître y puisera des renseignements sur le caractère, la conduite et le travail de ses élèves. Il pourra mieux les corriger de leurs défauts naissants et faire plus facilement tomber l'appui tacite que certains parents prêtent aux mauvais penchants de leurs enfants.

Mais pour arriver au but poursuivi, l'instituteur gagnera d'abord l'affection et l'estime des familles en faisant bien sa classe, en évitant scrupuleusement la partialité, en ne donnant rien à l'emportement, à la précipitation. Il ne faudrait pas

non plus être trop faible et trop sensible : les parents en abuseraient. Qu'aucun cadeau, aucun présent, aucune promesse ne nous fasse dévier de nos devoirs ! Si les parents jugent à propos de témoigner leur reconnaissance au maître, que ce soit sans motif intéressé, car alors celui-ci se trouverait dans la nécessité de refuser leur don. Cependant, si le cadeau est uniquement un gage de gratitude, l'instituteur doit accepter ; un refus pourrait blesser les susceptibilités.

Que l'instituteur ne soit pas dissimulé, artificieux, ne laissant jamais connaître sa pensée. On se défierait de lui et ses paroles ne seraient point écoutées.

Nous avons vu que des relations étaient utiles et nécessaires entre le maître et les parents, que ces relations, pour être fructueuses, devaient être basées sur l'affection, l'estime, la prudence, l'impartialité et la franchise.

Reste maintenant à nous occuper des principaux moyens de communication entre les pères et mères et l'instituteur. Il en est de prévus au Règlement général ; nous n'en parlerons pas : ils sont obligatoires. Il en est d'autres qui, suivant les circonstances, sont très efficaces : nous voulons dire les visites, les rencontres dans la rue ou en société, les livrets ou carnets et les bulletins trimestriels.

Les visites aux parents seront courtes et peu fréquentes ; elles se feront dans l'intérêt des élèves. Elles auront pour but de mettre en harmonie la vie domestique avec celle de l'école.

Dans ces visites, l'instituteur pourra se rendre compte de la vie de famille, du caractère et des usages de ceux qui lui confient leurs enfants. Il saura mieux choisir les moyens de correction à appliquer à tel ou tel écolier. Il pourra combattre des mauvaises habitudes cachées à l'école et faire part aux parents de celles qu'il a remarquées dans le travail et les jeux de l'élève. Alors les punitions porteront tout le fruit désirable. Ce sera le moment de dire : « L'union fait la force. »

Un maître prévoyant ne punira jamais un élève sévèrement sans avoir préalablement averti les parents et leur ayant fait connaître la faute de leur enfant.

Quelles précautions à prendre dans le blâme ! L'instituteur doit avant tout dire la vérité et recourir aux ménagements. Il usera aussi d'une prudente réserve dans ses éloges. L'amour paternel est si souvent aveuglé ; des louanges exagérées l'enflammeraient sûrement et ne manqueraient pas d'enorgueillir l'enfant lui-même.

Dans ses visites, le maître surveillera sa tenue et son langage. Que jamais une parole déplacée, une médisance ou une calomnie ne sortent de sa bouche ! On le jugera d'après ses paroles et ses gestes. Qu'il entretienne les parents de la vocation de leurs enfants. Il pourra peut-être, si les parents lui demandent avis, s'occuper d'un apprentissage, donner des conseils à un émigrant, à un jeune homme partant pour le service militaire.

Il n'aura dans ses visites aucune préférence ; le pauvre et le riche seront l'objet des mêmes attentions.

Quelquefois, les parents rendront des visites à l'instituteur. Qu'ils soient toujours bien accueillis dans son modeste intérieur !

Il n'est pas de jour où le maître ne rencontre dans la rue ou en société l'un ou l'autre des parents de ses élèves. Un salut cordial, un bon mot, un petit entretien ne seront pas déplacés et perdus. Souvent on nous demandera des nouvelles des enfants : une conversation de quelques instants contentera parents et maître.

L'instituteur peut encore se mettre en relations avec les parents par correspondance. Un billet très simple et très court, mais toujours rédigé selon les règles du savoir-vivre et de la bienséance, suffira pour prévenir les parents des fautes commises par leurs enfants. Il peut les inviter à surveiller le choix de leurs compagnies ou leurs sorties nocturnes. Il est inutile de dire que le maître lui-même fera quelques promenades afin de s'assurer si tous ses élèves rentrent au logis à la nuit tombante.

Un autre système consiste à munir l'élève d'un carnet dans lequel le maître transcrit semaine par semaine ou mois par mois ses observations relatives au progrès, à la conduite et à l'application. La transmission aux parents des carnets des élèves vicieux pourrait être plus fréquente en vue d'obtenir un prochain amendement. Nous pensons que ce système est excellent, et, s'il doit occasionner un surcroit de travail au maître, celui-ci sera grandement dédommagé par les avantages qui en résulteraient.

Viennent, enfin, les bulletins trimestriels. Ils permettent au maître d'appuyer ses observations par des notes. Ils convainquent les parents et produisent toujours bon effet. Ces bulletins pourraient se fusionner avec les carnets hebdomadaires ou mensuels ; ce serait ainsi simplifier la tâche du maître.

Action éducatrice de l'instituteur au point de vue des maux dont notre canton souffre spécialement.

L'intempérance et l'orgueil sont les principales sources de ruine dans notre canton. C'est un devoir de conscience autant que de patriotisme de prévenir la jeunesse contre ces deux causes de décadence.

En ce qui concerne l'intempérance, nous devrions résolument nous faire les soutiens des hommes dévoués qui consacrent généreusement leur temps et leurs forces à ramener nos concitoyens dans de sages limites. Mais nos paroles n'auront de poids que si nous sommes nous-mêmes tempérants. Pour le bon exemple, nous devrions donc souscrire, à un degré quelconque, un engagement dans l'association, travailler à la diffusion du journal *La Ligue de la Croix* et remettre sous les yeux

de la jeunesse des écoles les pages éloquentes de Mgr Thierrin contre l'alcoolisme, car combien parmi nous s'en souviennent encore ?

L'orgueil est un autre gouffre où s'engloutissent bien des fortunes : orgueil dans les constructions, dans les meubles, dans les vêtements ; orgueil consistant à vouloir surpasser ses voisins en tout et pour tout. Tendance à se créer un bien-être au-dessus de sa condition, à ne se refuser aucune réjouissance, si dispendieuse fût-elle eu égard à notre budget. La conséquence inévitable, immédiate est l'endettement du domaine, une vie pleine de soucis et, enfin, la vente forcée, la vente juridique !

On s'en va alors à la ville ou à l'étranger grossir les rangs du prolétariat.

Plusieurs pères de famille détournent eux-mêmes leurs fils de la carrière de l'agriculture afin de leur épargner, disent-ils, les déboires et les déceptions dont leur vie a été parsemée. Ils ne veulent pas comprendre, ces pères aveugles, que la plupart du temps, ils ont été les artisans de leurs déconvenues par des spéculations hasardées, des cautionnements abusifs, par défaut d'ordre et d'énergie, par la boisson, le jeu, la perte du temps et l'orgueil.

C'est ainsi que nos terres passent peu à peu à des mains étrangères. Très souvent ces nouveaux venus amassent aisance et fortune où nous, Fribourgeois, nous avons trouvé la ruine.

Engageons nos concitoyens à garder précieusement le sol natal, car l'appauvrissement est toujours suivi d'une foule de misères morales : gardons nos terres et conservons notre nationalité : Fribourg aux Fribourgeois ! tel doit être notre garde-à-vous.

Tout le monde ne peut pas être propriétaire, et souvent aussi la propriété est trop exiguë pour occuper tous les bras de la famille. A ceux là, il faut songer à procure une profession, un métier. Des citoyens éclairés y travaillent sans relâche et avec beaucoup de succès dans notre canton par le relèvement des arts et des métiers, par l'introduction d'industries nouvelles, par l'établissement de cours professionnels et d'agriculture : à nous de seconder tant d'efforts dignes d'encouragement par tous les moyens à notre disposition. Facilitons, par exemple, l'accès des cours agricoles par des sollicitations de secours pécunier aux communes aisées et aux familles favorisées des dons de la fortune en faveur de fils de familles pauvres, en vue d'en faire des domestiques de campagne capables et estimés : notre agriculture en a le plus pressant besoin.

Je m'arrête ici, espérant avoir réalisé, en grande partie du moins, la pensée qui a dirigé le Comité de notre Société dans le choix de cet important sujet. Nous avons montré ce qu'un maître habile et dévoué peut faire en dehors de sa classe et combien, grâce à son exemple et à ses œuvres, l'éducation publique est améliorée. Un bon instituteur voudra par la

prière, la patience et l'esprit de sacrifice, devenir l'instrument de la Providence pour le bonheur des enfants, de la jeunesse, des familles et de la société.

Conclusions :

En dehors de l'école, le maître entretiendra des relations avec les autorités et la population ; il sera un modèle à l'église et un exemple dans son intérieur ; pour mieux réussir dans sa mission d'éducateur, il se mettra souvent en rapport avec les parents de ses élèves. Il emploiera aussi son influence pour combattre les maux dont souffre plus particulièrement le canton de Fribourg.

1. Autorités.

- a) Le maître sera l'appui du curé ; il le respectera, lui rendra visite de temps en temps et recevra ses conseils ;
- b) Il aura des relations nombreuses avec le syndic et lui prêtera un concours loyal et dévoué ;
- c) Appelé aux fonctions de secrétaire communal, il sera exact et sérieux et se gardera de faire l'important ;
- d) Il ne critiquera jamais les actes de l'autorité, et dans les ennuis et les difficultés il se montrera honnête et franc ;
- e) Dans ses rapports avec la commission scolaire et l'inspecteur, il aura à cœur d'observer strictement le Règlement général.

2. Population.

- a) L'instituteur doit avoir avec les habitants de la localité des relations nombreuses et se vouer à des œuvres utiles ;
- b) Il étudiera les mœurs du peuple avec lequel il vit et le respectera ; il se tiendra étranger aux querelles politiques, évitera les commérages et sera affable et poli avec tous ;
- c) Il fréquentera rarement les établissements publics, les foires et les marchés ;
- d) Il se choisira des amis d'une réputation intacte, ne fréquentera point de famille d'un renom équivoque et sera discret pour tout ce qui regarde l'école, les enfants et les parents ;
- e) S'il est musicien, il se mettra à la tête d'une société de chant ;
- f) Il inspirera à la jeunesse le goût de la lecture, l'amour de l'ordre et de l'économie en établissant, avec l'approbation du pasteur de la paroisse, une bibliothèque et une caisse d'épargne scolaire ;
- g) Il pourra donner aux habitants quelques conférences sur l'agriculture, l'horticulture, l'arboriculture, l'apiculture et l'hygiène.

3. *Eglise.*

- a) L'instituteur surveillera activement les enfants à l'église. S'il est appelé aux fonctions de sacristain, d'organiste ou de maître-chantre, il évitera de se montrer prétentieux ;
- b) Il sera un chrétien ferme dans sa foi et édifiant dans ses mœurs ; il pratiquera ses devoirs religieux sans faiblesse comme sans ostentation.

4. *Intérieur.*

- a) Dans sa vie domestique et son intérieur, l'instituteur doit être un exemple et un modèle ;
- b) S'il est célibataire, il se choisira une bonne pension et il ne confiera jamais l'entretien de sa chambre aux élèves de sa classe ;
- c) Il saura se donner une épouse vertueuse qui comprenne la position de l'instituteur ; ses enfants seront bien élevés et, dans son ménage, on trouvera les manières polies et honnêtes ;
- d) Il charmera ses loisirs par la lecture, le dessin, la musique, l'apiculture, l'arboriculture et surtout par l'étude de la pédagogie ;
- e) Il rendra aussi quelques visites à ses collègues.

5. *Parents.*

- a) Des relations entre les parents et les maîtres sont nécessaires et utiles. Elles contribuent à améliorer l'éducation, à faire progresser la classe, spécialement au point de vue moral et religieux ;
- b) La prudence, l'affection, l'estime, l'impartialité et la franchise seront à la base de ces relations ;
- c) Aucun cadeau, aucune promesse ne fera dévier l'instituteur de ses devoirs. Il visitera le pauvre aussi bien que le riche ;
- d) Les visites aux parents, dans le but d'harmoniser la vie domestique et celle de l'école, seront courtes. Le maître surveillera sa tenue et son langage ; il sera réservé dans les éloges, dira la vérité et usera de ménagements dans le blâme ;
- e) Un maître prudent ne punira jamais sévèrement un élève sans avoir préalablement averti les parents. Un billet court et simple suffira pour les prévenir ;
- f) Les rencontres dans les rues ou en société seront aussi une occasion d'entretenir les parents de l'éducation et du travail de leurs enfants ;
- g) Le maître surveillera les sorties nocturnes et les signalera aux parents négligents ;

- h) Les élèves paresseux, indisciplinés et vicieux seront stimulés par l'envoi aux parents d'un carnet dans lequel le maître consignera ses observations ;
- i) Les bulletins trimestriels permettront aux maîtres d'appuyer leurs observations par des notes ;
- j) On pourrait facilement fusionner les bulletins trimestriels avec les carnets des élèves.

6. *Divers.*

- a) Le maître mettra en garde la jeunesse contre l'intemperance, l'orgueil, le jeu, la dissipation, les cautionnements et l'abandon des terres qui en est le résultat ;
- b) Il fera ressortir, dans ses entretiens, le danger de l'accaparement du sol par des étrangers ;
- c) Il favorisera *La Ligue de la Croix*, le relèvement des arts et des métiers et les multiples institutions qui se proposent de procurer un gagne-pain honorable aux fils des familles pauvres.

Vuarmarens, le 9 mai 1902.

A. THORIMBERT, *instit.*

Liste des rapporteurs de districts et des maîtres qui ont traité la question mise à l'étude.

1^{er} ARRONDISSEMENT (BROYE)

Rapporteur : *M. Thierrin, instit., à Montet.*
Ont envoyé des travaux :

MM. Bise, inst. à Seiry.
Bondallaz, à Estavayer.
Brasey, à Montbrelloz.
Broye, à Granges-de-Vesin.
Chablais, à Léchelles.
Crausaz, à Portalban.
Dessarzin, à Surpierre.
Dessibourg, à Font.
Goumaz, à Fétigny.
Grognuz, aux Friques.
Loup, F., à Francz.
Loup, L., à Montborget.
Loup, A., à Vuissens.
Magne, à Mannens.
Perrin, à Prévondavaux.

MM. Plancherel, à Russy.
Roulin, à Gletterens.
Ramuz, à Saint-Aubin.
Renevey, à Ménières.
Vez, à Vesin.
Vez, à Montagny Ville.
Vorlet, à Villeneuve.
M^{es} Déaclard, à Domdidier.
Luisier, A.-C., à Domdidier.
Luisier, Virg., à Domdidier.
M^{les} Collaud, à Montet.
Duc, à Estavayer.
Oberson, à Estavayer.
Perriard, à Estavayer.
Torche, à Estavayer.

4^{me} ARRONDISSEMENT. — SECTION A. VILLE DE FRIBOURG

Rapporteur : *M. Renevey, instit.*

Ont envoyé des travaux :

MM.	Berset.	M ^{mes}	Gremaud.
	Bise		Koller.
	Bondallaz.		Auderset.
	Gendre.		Loffing.
	Muller.		Moser.
	Villard.		Mivelaz.
M ^{mes}	Bourqui, B.		Overney.
	Bourqui, E.		Schad.
	Comte.		Zosso.
	Daguet.		Karte.
	Erath.		

4^{me} ARRONDISSEMENT. — SECTION B. ÉCOLES RURALES

Rapporteur : *M. Barbey, maître à l'école régionale de Courtion.*

Ont envoyé des travaux :

M ^{mes}	Buillard, à Belfaux.	MM.	Bochud, à Marly.
	Butty, à Corminboeuf.		Bossy, à Avry sur Matran.
	Dunand, à Villarepos.		Brunisholz, à Rueyres-St-Laurent
	Kern, à Grolley.		Buillard, à Givisiez.
	Magne, à Cressier.		Crausaz, à Noréaz.
	Magnin, à Belfaux.		Descloux, à Rossens.
	Mauroux, à Avry-sur-Matran.		Eggerswyl, à Corpataux.
	Mœuwly, à Rossens.		Fisch, à Cormérod.
	Michel, à Zénauva.		Grand, à Barberêche.
	Savoy, à Autigny.		Gremaud, à Villarlod.
	Warpelin, à Praroman.		Jolion, à Farvagny.
M ^{mes}	Codaghengo, à Prez-vers-Noréaz.		Maillard, à Lentigny.
	Couturier, à Estavayer-le-Gibl.		Maradan, à Ecuvillens.
	Ducotterd, à Marly.		Maradan, à Treyvaux.
	Favre, à Treyvaux.		Marguet, à Corminboeuf.
	Pfyffer, à Bonnefontaine.		Mathey, à Belfaux.
	Prommaz, à Estav.-le-Gibloux.		Michel, à Courbillens.
	Rickenbach, à Ependes.		Michel, à Essert.
	Sciboz, à Wallenried.		Monnard, à Corserey.
	Seydoux, à Neyruz.		Monnard, à Estavayer le-Gibl.
	Wicht, à Noréaz.		Morel, à Arconciel.
	Viner, à Vuisternens-en-Ogoz.		Pauchard, à Villarepos.
	Vuillemez, à Marly.		Pilloud, à Vuisternens en-Ogoz.
	Vulpillier, à Farvagny.		Rosset, à Prez-vers-Noréaz.
MM.			Roubaty, à Matran.
	Angéloz, à Courtepin.		Sautaux, à Posieux.
	Auderset, à Courtion.		Sugnaux, à Magnedens.
			Tinguely, à Ependes.

N.-B. — Les maîtres de cet arrondissement, dont les noms ne figurent pas dans cette liste, ont traité un autre sujet mis à l'étude par M. l'Inspecteur du IV^{me} arrondissement.

5^{me} ARRONDISSEMENT (GRUYÈRE)

Rapporteur : *M. Monney, instit., à Bulle.*
Ont présenté des travaux :

MM. Vesin, à Bulle.	MM. Grandjean, à Echarlens.
Gremion, à Bulle.	Maradan, à Cerniat.
Currat, à Corbières.	Lanthemann, à Neirivue.
Tinguely, à Hauteville.	M ^{mes} Chassot, à Bulle.
Corminboeuf, à La Tour.	Ducry, à Bulle.
Oberson, à Maules.	Pilloud, à Bulle.
Bossy, à Rueyres-Treyfayes	Chollet, à Albeuve.
Thorin, à Sales.	Dousse, à Echarlens.
Grossrieder, à Villarvolard.	Gobet, à Montbovon.
Plancherel, à Vuadens.	Jacottet, à Vuadens.
Magnin, à Vuadens.	Pégaitaz, à Vuadens.
Bovet, à Villars-s.-Mont.	Godel, à Sorens.
Dévaud, à Sorens.	Gauderon, à Sorens.
Volery, à Pont-la-Ville.	Vionnet, à Vaulruz.
Grandjean, à La Roche.	Vionnet, à Vaulruz.

6^{me} ARRONDISSEMENT (GLANE)

Rapporteur : *M. Overney, inst. à Billens.*
Ont envoyé des travaux :

M ^{mes} Bach, à Romont.	MM. Fontaine, à Villaz-St.-P.
Bavaud, à Middes.	Gendre, à Grangettes.
Baumgartner, à Romont.	Jaquet, à Villariaz.
Borghini, à Romont.	Jaquier, à Promasens.
Bays, à Rue.	Krieger, à Hennens.
Bovet, à Blessens.	Maillard, à Siviriez.
Dubey, à La Joux.	Monnard, à Esmonts.
Fragnière, à Villaz-St-P.	Oberson, à Vauderens.
Gavard, au Saulgy.	Pasquier, à Villaraboud.
Menoud, à Vuisternens.	Pauchard, à Massonnens.
Meuwly, à Vauderens.	Perrotet, à Villargiroud.
Pochon, à Romont.	Perroud, à Berlens.
Sudan, à La Pierraz.	Perroud, à Ursy.
Seydoux, au Châtelard.	Pittet, à Estévenens.
MM. Bavaud, à Châtonnaye.	Pittet, à Mézières.
Barbey, à Montet.	Rey, à Middes.
Bugnon, au Châtelard.	Roulin, à Romont.
Brasey, à Ecublens.	Rossier, à Chapelle.
Crausaz, à Lieffrens.	Vauthey, à Sommentier.
Dessarzin, à Villarsiviriaux.	Volery, à Villarimboud.

7^{me} ARRONDISSEMENT (VEVEYSE)

Rapporteur : *M^{lle} Dervey, Marie, instit. à Pont.*
Ont envoyé des travaux :

M ^{mes} Cardinaux, à Remausens.	MM. Morel, à Bossonnens.
Grivet, à Le Jordil.	Sauteur, à Bouloz.
M ^{me} Zéphirine, à Semsales.	Savoy, à Tatroz.
MM. Desferrard, à La Rougève.	Schröter, à Fruence.
Gauderon, à Porsel.	